



Fermeture de l'Hôtel du Lac



Editorial



On le savait mais on n'osait y croire. Las! L'Hôtel du Lac à Coppet a réellement fermé ses portes, laissant la place après réno-

vation, à une résidence hôtelière. La rumeur qui enflait déjà depuis quelques temps est bel et bien devenue une réalité et la vente aux enchères de tout le mobilier a définitivement sonné le glas de ce fleuron hôtelier. Finis les petits cafés sur la plus belle terrasse de la Côte, terminés les repas en amoureux sur fond de crépitements de cheminée. Désormais, il faudra vivre sans.

Si ce n'était qu'une question de nostalgie, on s'en remettrait mais la vente de ce bâtiment dont l'affectation sera

différente, pose à Coppet un vrai problème de fond. Il peut paraître incroyable que de nos jours, une commune d'environ 3000 habitants ne soit pas pourvue d'infrastructures hôtelières suffisantes.

Dans quelques mois, l'Hôtel d'Orange et son restaurant fermeront pour des travaux de rénovation. Ce qui veut dire que dans tout le bourg, ne resteront que des établissements, certes excellents, mais dont l'offre culinaire est limitée.

Comment en est-on arrivé là? Deux des restaurants qui faisaient le bonheur des Copétans et des autres ont été vendus sans trouver de successeurs prêts à relever le défi d'un métier passionnant mais difficile.

La Municipalité, consciente de ce problème a décidé de lancer un concours d'idées pour la création d'une auberge communale attenante à la salle communale dont les plans seront présentés aux Copétans le moment venu. En effet, ce projet palliera, d'une part, au besoin urgent d'un restaurant et, d'autre part, animera la place des Ormes, créant d'un coup, une place de village digne de ce nom.

A l'heure où un office du tourisme va s'ouvrir à Coppet, il est urgent que la commune se dote d'un lieu convivial qui rassemble sa population et fasse s'attarder les visiteurs affamés. La manne touristique représente un bien précieux pour l'économie d'une commune et il est de notre devoir de ne pas la négliger.

Isabelle Naville

Informations pratiques

Greffé

Lundi: 08h30-11h30
Mardi: 07h00-11h30
Mercredi: 08h30-11h30
Jeudi: 13h30-18h30
Vendredi: fermé
Tél. 022 960 87 00

En raison des travaux de transformation des bâtiments communaux, les bureaux du Contrôle des habitants et du Greffe municipal sont temporairement déplacés dans le bâtiment sis Grand-Rue 67

Buvette du Port

Du 23 septembre au 2 novembre
tous les jours: 10h00-19h00
Tél. 077 471 06 45

Déchetterie (dès fin octobre)

Lundi-vendredi:
09h00-11h45 et 13h30-17h30
Samedi: 09h00-17h00

Commune

Rapport d'activités du Conseil communal de juin à septembre 2014

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Depuis la préparation de la dernière édition du Journal de Coppet et jusqu'à la présente édition, le Conseil communal a siégé à deux reprises, soit les 23 juin et 1^{er} septembre 2014. Durant ces séances, les membres de l'organe délibérant ont notamment traité les points suivants.

Lundi 23 juin 2014

Préavis n° 20/2013-2014 relatif aux comptes communaux 2013. **Accepté.**

L'excédent de revenus de l'année 2013, s'élevant à CHF 1'136'864.06, a été affecté à l'amortissement extraordinaire de divers postes, à l'amortissement complémentaire des caves du Château, à des amortissements pour correction de valeur d'actions et à une attribution au fonds de réserve pour investissements futurs.

Préavis n° 21/2013-2014 relatif au rapport de gestion 2013. **Accepté.**

Ce rapport détaille principalement les éléments non financiers de la gestion communale et l'activité de chaque dicastère y est décrite. Il peut être consulté sur notre site Internet.

Préavis n° 22/2013-2014 relatif à des modifications à apporter au Règlement sur l'attribution des aides individuelles pour les études musicales. **Accepté.**

Lors de la validation par le Service des communes et du logement du Règlement sur l'attribution des aides individuelles pour les études musicales adopté par le Conseil communal en date du 18 mars 2013, il a été relevé la nécessité de modifier et de compléter certains articles dans le but de respecter au plus près la législation cantonale en la matière. Ainsi, il est désormais indiqué que les subsides sont accordés jusqu'à l'âge de 20 ans révolus, à titre exceptionnel jusqu'à l'âge de 25 ans révolus si les personnes peuvent attester de leur statut d'étudiants ou d'apprentis et qu'elles suivent un enseignement visant à l'obtention d'un certificat d'études non professionnelles de la musique au sens de la Loi sur les écoles de musique.

Interpellation d'Amélie Cherbuin relative au parc des Rocailles.

Suite à la décision municipale de restreindre l'accès au parc des Rocailles durant certaines périodes, Amélie Cherbuin, Conseillère communale, a demandé à la Municipalité quelles étaient les bases légales lui permettant de prendre seule la décision contestée et si il était possible d'étudier l'opportunité d'envisager une solution moins restrictive tout en maintenant de bonnes conditions d'accès et de sécurité. Cette interpellation a été prise en considération par le Conseil communal et renvoyée à la Municipalité pour réponse.

Lundi 1^{er} septembre 2014

Préavis n° 01/2014-2015 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2015. **Accepté.**

Après un résultat 2013 positif, notre commune bénéficie d'une situation financière enviable. Toutefois, il ne faut pas oublier les investissements à venir et les risques qui pourraient surgir si la nouvelle péréquation cantonale devait s'avérer perfide pour les communes à fort rendement fiscal. Dans ce contexte et pour assurer l'équilibre financier des prochaines années sans trop prélever d'impôt, le taux d'impôt communal est inchangé à 53% de l'impôt cantonal de base.

Préavis n° 02/2014-2015 relatif à une demande de crédit de CHF 220'000.- pour le remplacement d'une partie du mobilier des bureaux et l'agencement des espaces d'exposition de la Maison de Ville. **Accepté.**

Dans le cadre des travaux actuels à la Maison de Ville, cette demande de crédit vise globalement à:

- remplacer une partie du mobilier des bureaux qui est fortement sollicité et, dans la majeure partie des cas, date des années 1980;
- acquérir de nouveaux équipements pour l'aménagement des salles de conférence, d'exposition et de différents bureaux.

Préavis n° 03/2014-2015 relatif à une demande de crédit de CHF 1'100'000.- pour la réfection de la route de Founex, le réaménagement du carrefour avec le chemin du Clos et la réfection du réseau d'assainissement. **Accepté.**

Dans le cadre de sa planification relative à l'entretien du réseau routier communal, la Municipalité va procéder à un réaménagement complet du tronçon de la route de Founex compris entre la rue de la Gare et l'intersection avec le chemin Bleu. Les travaux entrepris seront les suivants :

- remise à neuf de la chaussée, du trottoir existant et du réseau d'assainissement;
- remaniement du carrefour avec le chemin du Clos afin d'en améliorer la visibilité;
- modification de l'éclairage public;
- réfection du mur de soutènement côté Jura de la chaussée (à la hauteur du parking communal);

- réfection du parapet du pont enjambant la Doye et le Greny.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation d'Amélie Cherbuin relative au parc des Rocailles.

En réponse à cette interpellation (voir séance du 23 juin 2014 ci-dessus), la Municipalité a fourni les explications légales justifiant sa seule compétence dans le cadre de la décision prise. Elle indique également les autres solutions étudiées et les raisons pour lesquelles celles-ci n'ont pas été retenues. Le Conseil communal a pris acte de la réponse municipale et l'a acceptée avec un vote.

Nous informons nos fidèles lecteurs anglophones que malheureusement les traductions du journal n° 18 ne pourront pas être assurées. Nous vous remercions de votre compréhension.

Prochaines séances du Conseil communal

Sous réserve de modifications ultérieures

Lundi 6 octobre 2014

Préavis n° 04/2014-2015 relatif à l'adoption du Plan de quartier du chemin des Jardins et de son règlement.

Lundi 17 novembre 2014

Les préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

Lundi 15 décembre 2014

Préavis relatif au budget 2015.

Les autres préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.



La salle communale, où siège le Conseil communal

Commune

www.coppet.ch ou l'administration communale à votre domicile

Notre site internet actuel, opérationnel depuis la fin de l'année 2012, vous fournit de nombreux renseignements et liens utiles vous permettant d'accéder à tout moment aux informations que vous recherchez.

Ainsi, notre **page d'accueil** annonce les dernières actualités communales et les prochains événements auxquels vous pourrez assister. Les accès directs vous permettent d'atteindre en un clic de souris les pages les plus consultées sans avoir à passer par les différentes rubriques que nous allons aborder ci-après. Vous trouvez également sur cette page un index alphabétique, un module de recherche et, tout comme au bas de chaque page du site, nos coordonnées et les horaires de nos guichets.

La rubrique **«administration»** vous indique, entre autres, les n° de téléphone utiles, notamment ceux des autres administrations ou services publics dont vous pourriez régulièrement avoir besoin (état civil, gendarmerie, impôts, Romande Energie, Services Industriels de Terre Sainte et Environs, téléseu, etc.). Vous y trouvez également la liste

des services communaux, avec leurs tâches respectives et le n° de téléphone direct de leurs collaborateurs, ainsi que la page «prestations» qui fournit des liens utiles, décrit les procédures propres à certaines demandes, ou communique les noms des personnes responsables de l'une ou l'autre des tâches de l'administration (p.ex. documents d'identité, permis de séjour, inscription des chiens, éclairage public, entretien des routes, etc.). Toujours dans la rubrique «administration», la page «formulaire et publications» vous permet de télécharger divers formulaires ou de voir la liste des articles en vente à nos guichets, alors que la page «règlements» regroupe tous nos règlements communaux, sauf ceux relatifs aux plans d'affectation et plans de quartier. Enfin, vous trouvez sur la page «déchets» les différentes informations et directives en la matière.

La rubrique **«autorités»** détaille les dicastères de la Municipalité et énumère la composition du Conseil communal et de ses différentes commissions. Les préavis débattus par le Législatif et les procès-verbaux de ses séances y figu-

rent également, tout comme les procès-verbaux communaux des votations et élections.

La liste des entités inscrites au Registre communal des entreprises peut être consultée dans la rubrique **«économie»** qui permet également aux entreprises de gérer elles-mêmes les informations communiquées dans l'annuaire que leur consacre notre site.

Pour les parents, toutes les informations en lien avec la petite enfance et la scolarité obligatoire sont accessibles dans la rubrique **«éducation»**. Ils y trouvent même le calendrier des vacances scolaires.

Les citoyennes et citoyens intéressés à la vie associative de notre commune peuvent consulter l'annuaire de toutes les associations, lequel est disponible dans la rubrique **«loisirs et sports»**. Une liste des associations culturelles est également visible dans la rubrique **«culture»**. Là aussi, les sociétés locales qui le désirent peuvent elles-mêmes gérer l'information qui les concerne ou annoncer les manifestations qu'elles organisent.

La rubrique **«social»** fournit à l'internaute les coordonnées des différents organismes en fonction des besoins qu'il pourrait avoir.

Enfin, la rubrique **«tourisme»** s'adresse essentiellement aux visiteurs de notre village, notamment en lui fournissant la liste des curiosités à visiter et l'adresse des lieux de restauration et d'hébergement.

Afin de pouvoir proposer de nouvelles offres à notre population, notre site intégrera bientôt les prestations suivantes:

- un guichet en ligne avec possibilité de paiement des prestations;
- la possibilité de s'abonner à toutes les actualités ou à certaines d'entre elles;
- la possibilité de se faire rappeler, par e-mails ou par SMS, certains événements;
- la possibilité de réserver les cartes journalières des CFF.

Dans l'intervalle, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou de vos propositions d'amélioration. Notre site est à votre service!

L'Administration communale

Commune

Accueil des migrants

Depuis août 2012, la Commune de Coppet accueille une cinquantaine de migrants dans un abri de la protection civile réaménagé par l'EVAM (Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants).

Cet accueil provisoire est corroboré par une convention entre la Commune et le Canton, laquelle prévoyait la fermeture de l'abri PC au courant du mois d'août 2014.

Lors de la séance du Conseil communal du 1^{er} septembre, le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, responsable de ce dossier, est venu informer le Conseil communal que les autorités cantonales ont dû se résoudre à différer la fermeture de l'abri PC de Coppet à une date ultérieure encore non fixée. Erich Dürst, directeur de l'EVAM, était aussi présent. Le grand afflux de migrants en Suisse ces derniers mois a eu comme conséquence une forte augmentation du nombre de requérants attribué au Canton de Vaud, lequel est passé d'environ 80-100 par mois à la fin du printemps, à 208 pour le seul mois de juillet.

D'après M. Leuba, trois facteurs contribueront à une détente de la situation: des constructions hors-sol (ouest lausannois), un changement d'affectation de la place d'armes des Rochats, ainsi que la vaste réforme entamée par la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga visant à accélérer les procédures d'asile. Mais tout cela prend du temps et actuellement il faut parer au plus pressé.

Le Syndic de Coppet, Gérard Produit, a en outre souligné que l'accueil des migrants à Coppet durant ces deux ans s'était passé sans problème majeur. La très bonne collaboration qui s'est établie entre les intervenants, à savoir la Municipalité, le Canton, l'EVAM et les deux groupes de suivi pour l'abri PC de Coppet a contribué au bon fonctionnement de cet accueil.

Après avoir répondu aux questions, le Conseiller d'Etat a pris congé du Conseil communal.

Maria Donner

Commune

Réalisation d'un carrefour à feux prioritaires pour les bus régionaux

Cette réalisation s'inscrit dans la logique régionale d'amélioration des transports publics et dans la continuité des aménagements déjà réalisés sur le territoire communal.

L'objectif de ce programme d'aménagement consiste en l'amélioration de quelques points du réseau des transports publics de la région et la création, modification ou amélioration d'un certain nombre d'arrêts de bus. L'installation d'un carrefour à feux à Coppet permettra de donner la priorité aux bus se rendant à la gare, permettant ainsi d'améliorer la fiabilité des horaires, en particulier aux heures de pointe. Ainsi, l'offre et la qualité des transports publics s'en verront progressivement et considérablement améliorées, ceci au bénéfice direct de nos concitoyennes et concitoyens.

Ce carrefour à feux prioritaires pour les bus comprendra la rue de la Gare, la



route de Founex, la route de Tannay et la route de Commugny. L'aménagement concernera donc les trois lignes de bus connectées à la gare de Coppet. En outre, cette réalisation permettra une modération notable du trafic automobile, l'amélioration de la sécurité des piétons et la création de sas en faveur des cyclistes.

Les travaux ont démarré en septembre et les feux prioritaires seront opérationnels en décembre 2014.

Service du patrimoine

Terre Sainte

12 communes reliées à une seule STEP



Située au Bois de la Mette, sur les hauts de la commune de Commugny, près de l'autoroute, la nouvelle STEP (station d'épuration) intercommunale de Terre Sainte et environs s'intègre très bien au paysage, sans engendrer de nuisances sonores ou olfactives.

Elle assure les trois fonctions principales suivantes:

- l'épuration des eaux usées selon le procédé des boues activées;
- la déshydratation des boues issues de cette épuration;
- la récupération des énergies produites.

Au départ du projet de nouvelle STEP, la région disposait de 7 STEP's communales ou intercommunales, construites dans les années 1970 et desservies par leurs réseaux locaux de collecteurs communaux, mis en séparatifs pour ne récolter que les eaux usées. L'idée a été de les relier entre elles et de les remplacer par des stations de pompage (STAPs), pour ramener toutes les eaux usées de leurs réseaux existants vers la nouvelle STEP. Les SITSE (Services Industriels de Terre Sainte et Environs) ont donc installé des canalisations de liaison le long du lac pour ramener par pompage celles du bas vers Coppet. Ils ont creusé une «colonne montante» reliant Coppet à la nouvelle STEP sur les hauts de Commugny avec une station de pompage intermédiaire supplémentaire à Com-

mugny, destinée à soulager celle de Coppet en reprenant directement les eaux du haut. Ils ont encore relié les STEP's du haut à cette station et raccordé directement celle de Chavannes-des-Bois à la nouvelle STEP. Le tout représente quelque 14 km de fouilles à travers champs et chaussées.

Le nerf de ce système d'interconnexion, c'est la liaison Coppet-nouvelle STEP. Outre la grosse conduite des eaux usées remontées par pompage, la fouille contient également une conduite forcée pour les eaux épurées qui retournent au lac, débouchant à Coppet sur une turbine qui produit de l'électricité. Elle est aussi équipée des fibres optiques nécessaires à la gestion et à la surveillance par informatique du système STEP-STAPs.

La STEP est dimensionnée pour épurer les eaux usées de 30'000 EH (Equivalent Habitant) avec deux lignes de bassins de traitement indépendantes. Elle dispose d'une réserve de place permettant l'installation d'une 3ème ligne, qui porterait sa capacité à 45'000 EH. Les autres installations sont déjà dimensionnées en conséquence. Elle dispose également d'une réserve de place pour des installations futures destinées à traiter les micropolluants.

Source: Marc Vittoz
PR Partner



Canton

En direct du Palais de Rumine

Résumé exhaustif de 2 sujets débattus lors des séances du Grand Conseil

Sécurité des jeunes dans les activités économiques

En date du 3 juin 2014, le Grand Conseil a accepté la modification de la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) qui permettra notamment de lutter contre la vente d'alcool ou de tabac aux mineurs, ainsi que de contrôler l'interdiction des solariums, de la vente de certains films ou jeux vidéo.

Cette loi autorise la collaboration de mineurs pour faire des achats tests afin de vérifier le respect de l'âge légal par les commerçants. Or, le fait d'utiliser ou non des jeunes pour confondre un vendeur a longuement été débattu. Finalement cette proposition a été acceptée avec un amendement proposant un contrôle des tests par une commission d'éthique.

La candidature de Lausanne pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse

Le Grand Conseil a accepté dans sa séance du 10 juin 2014 d'accorder un crédit de 8 millions et une garantie de déficit afin de soutenir l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de la Jeunesse à Lausanne, ce pour autant que la candidature soit acceptée par le comité olympique. Ces jeux sont ouverts à de jeunes athlètes âgés de 15 à 18 ans et visent principalement la promotion de la pratique du sport chez les jeunes et à la transmission des valeurs de l'olympisme.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture se feront à Lausanne. Le projet du village olympique consistera en la construction, d'ici à 2019, de quelque 1'400 lits qui seront ensuite mis à disposition des étudiants de manière pérenne.

Amélie Cherbuin, Députée

Vie associative

Château en Scène



Le 17 septembre 2011, la dernière et non moins mémorable représentation de Frankenstein était donnée dans le Parc du Château de Coppet.

Trois ans plus tard, après de profondes réflexions sur la suite de Château en Scène et l'analyse de notre dernier spectacle, le comité a décidé de se remettre au travail pour trouver un nouvel événement haut en couleur, très différent des deux premiers, qui sera joué à Coppet en septembre 2015.

Aujourd'hui, avec un comité légèrement renouvelé, nous sommes heureux de vous annoncer officiellement une nouvelle aventure que nous aurons le plaisir de vous présenter lors d'une séance d'information ouverte à

tous, le mardi 7 octobre à 19h30 dans les caves du Château de Coppet.

Pour les personnes souhaitant participer comme comédien ou bénévole à ce projet, nous profitons de l'occasion pour vous indiquer les dates des castings:

- **dimanche 9 novembre**
à la salle communale de Coppet
- **dimanche 30 novembre 2014**
à la salle communale de Tannay

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver nombreux lors de ces deux soirées pour démarrer la préparation de ce nouveau spectacle et partager ensemble le verre de l'amitié.

Château en Scène, Le Comité

www.chateau-en-scene.ch

Vie locale

Arte Coiffure



Adriano Zacchei a passé du ballon de foot aux ciseaux voilà 22 ans déjà, bien qu'il n'ait jamais totalement abandonné sa première passion puisqu'il entraîne des adultes.

La transition s'est faite en douceur en commençant par un apprentissage de trois ans, poursuivi par une solide formation de six mois dans une école lausannoise réputée où il a appris à aimer vraiment son métier et vouloir en savoir toujours plus.

Par la suite, il a intégré un salon dans lequel, pendant deux ans et demi, son patron lui a transmis toutes les clés de son métier. Cet accompagnement dont il a bénéficié a déclenché en lui une véritable passion pour cette profession et un profond respect pour celui qui lui en a donné le goût.

Enfant de Coppet, Adriano Zacchei a ouvert son salon en 1995 et a travaillé en collaboration avec son frère durant les dix premières années.

La coiffure change aussi rapidement que les collections de haute couture. C'est pour cela qu'il faut toujours être réactif et à l'aise avec les nouvelles tendances et techniques pour réaliser, par exemple, le lissage brésilien, le lissage à la kératine, les colorations, les extensions et bien sûr les coupes ou les chignons et les coiffures de mariage dont les coiffeuses ont fait leur spécialité. C'est dans l'optique d'être toujours à la page que Myriam, Justine et Morina, ses fidèles collaboratrices,

suivent volontiers à tour de rôle des formations continues. A noter également que tout le personnel est très à l'écoute de la clientèle. Le but d'Adriano n'étant pas la quantité, mais la qualité, il met un point d'honneur à créer des coupes qui tiennent, pour un résultat longue durée. Si une coupe est bien structurée, le client ou la cliente saura toujours se recoiffer jour après jour.

Depuis le début de cette année, le salon s'est offert une cure de jouvence. C'est dans ce nouveau décor en gris et violette qu'Adriano et son équipe vous accueillent avec gentillesse et savoir-faire.

Dominique Bertoncini

Arte Coiffure

Grand-Rue 59

Tél: 022 776 64 64

Horaires:

Mardi-jeudi: 8h30-19h

Nocturne, vendredi: 8h30-20h

Samedi: 8h30-15h

Bon à savoir



Participez à cette belle aventure en vous inscrivant comme bénévole!

S'il y a une manifestation qu'aucun habitant de Coppet ne doit manquer c'est bien la «Fête du Bourg» qui a lieu tous les 10 ans.

Le rendez-vous est pris: du vendredi 25 au dimanche 27 septembre 2015, Coppet se transforme et s'anime. Libérée de toute circulation automobile entre le vendredi soir et tôt le lundi, le bourg vivra au rythme de stands divers et d'une série de manifestations culturelles. Points forts déjà définis: trois scènes musicales. «Découverte/Jeunesse» à la place des Ormes, avec disco et DJ; «Musiques actuelles» à la place du Four, qui fera la part belle à la musique «intemporelle»; et «Classique», aux alentours du Château de Coppet, qui complètera la palette musicale – quoique, le programme n'étant toujours pas bouclé, d'autres styles de musique pourraient bien encore s'y infiltrer...

Des stands tenus par les sociétés locales ainsi que des stands d'artisanat, de nourriture et autres seront parsemés à travers le bourg; en parallèle à la fête, une production théâtrale aura lieu (voir article «Château en scène»). Une nombreuse délégation de Maulévrier, ville jumelée avec Coppet, est aussi attendue.

Le comité travaille d'arrache-pied afin d'arrêter un programme définitif pour la fin de l'année. La recherche de sponsors ainsi que de bénévoles bat son plein. Le logo, œuvre d'une jeune graphiste de Tannay, vient d'être choisi.

A la dernière édition, ce sont 30'000 personnes qui se sont déplacées à Coppet; pour 2015 les organisateurs s'attendent à environ 50'000 personnes.

Vous pouvez contacter le comité par mail (contact@fetedubourg.ch); plus de renseignements sur le site <http://www.fetedubourg.ch>.

Maria Donner

Vie locale

Pharmacie de Coppet

«Nous ne pouvons pas soigner le corps sans prendre soin de l'esprit.»

C'est avec cette philosophie et un sourire chaleureux que vous accueillent dans les murs de cette vénérable officine Philippe Adler – nouveau propriétaire de la pharmacie de Coppet depuis le 1^{er} juillet dernier, et ses collaboratrices et collaborateurs.

L'installation d'une pharmacie dans le bourg date du début du XX^e siècle. Elle était alors située à la ruelle du Temple. Puis, elle fut déplacée à l'emplacement de l'actuelle UBS avant de déménager en 1951 à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui. Dès le 1^{er} juillet 1959, Giancarlo Schneider, apothicaire et colonel à l'armée, fut le maître des lieux pendant trente ans. Puis, dès le 1^{er} juillet 1989 et durant 25 ans, Pierre Olsson tint les rênes de l'établissement, après y avoir travaillé quelques années avec M. Schneider, précise M. Adler.

La passation du commerce entre Pierre Olsson et Philippe Adler a permis à l'officine de garder son indépendance et par là-même tout son personnel, représenté essentiellement par



des habitants de la région. En plus de la vente des médicaments traditionnels et de divers produits de droguerie, la pharmacie de Coppet fabrique dans son laboratoire toutes ses spécialités, souvent uniques, pour lesquelles bien des personnes se déplacent parfois de plusieurs dizaines de kilomètres. Elles achètent ici tout ce dont elles ont besoin pour se soigner ou se soulager, à savoir: homéopathie, spagyrie, aromathérapie et bien d'autres spécificités qu'offrent les médecines naturelles. De plus, il vous est également proposé directement dans votre boîte aux lettres, sept fois par an, un journal qui, hormis de bons conseils et présentations de

nouveaux produits, vous permet de bénéficier d'offres spéciales.

Les collaborateurs de la pharmacie de Coppet sont là pour vous écouter et vous conseiller dans un contexte de proximité favorisant la qualité des services offerts.

Dominique Bertoncini

Pharmacie de Coppet

Grand-Rue 46, Tél: 022 960 75 85

pharmaciencedecoppet@bluewin.ch

Horaires:

lundi-vendredi: 8h-12h30/13h30-18h30

Samedi: 8h-12h30

Livraison à domicile gratuite

Histoire

Connaissez-vous votre Bourg?

L'étape de Coppet

Un matin ensoleillé, une jeune fille boit longuement à la fontaine de la place des Ormes. Son compagnon l'imité. Leurs sacs à dos se penchent avec eux et l'on distingue clairement la coquille accrochée à chacun des modestes bagages. Des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle: vivons-nous au Moyen Age?

Qui sont ces personnes en chemin?

Nous observons la scène avec intérêt; pourtant, nous sommes bien le 1^{er} septembre 2014!

Avant de se diriger vers Genève, ils ouvrent un petit carnet et semblent vérifier quelque chose. Certainement le tampon apposé sur leur créden-tial, attestant leur passage au temple de Coppet. A droite, en sortant par la petite porte, ils ont trouvé une boîte contenant le précieux sceau.

A l'intérieur du temple, dans une chapelle, ils ont pu consulter deux documents (dans différentes langues) les aidant à reprendre des forces spirituelles. Le premier affirme: «Amis pèlerins, soyez les bienvenus!» et offre un

petit historique du lieu et des conseils pour la suite du voyage. Le second intitulé «5 Minutes» propose une méditation et des chants pour participer au courant inépuisable qui, pendant des siècles, a porté, encouragé, réconforté les voyageurs et leur a offert un allant nouveau.

Comme des milliers de personnes avant eux, nos pèlerins ont fait halte à Coppet et se sont restaurés physiquement et spirituellement avant de reprendre la route.

Fondé en 1490 par des Dominicains à la demande d'Amédée de Viry, baron et seigneur de Coppet, le couvent de Coppet accueillait déjà pauvres, voyageurs ou pèlerins. On peut encore observer, sculptés dans les stalles, une coquille Saint-Jacques et un bâton. Le couvent, désaffecté à la Réforme, a légué son église aux protestants en 1536.

Il existe encore deux vitraux de l'ancienne église des Dominicains. Conservés au Musée de Coppet, ils représentent un ange musicien, les armoiries du donateur, Amédée de Viry, le calice, la colombe du Saint-Esprit, et datent de

la construction de l'édifice. Dans le temple, on peut actuellement admirer les vitraux de l'artiste Charles Clément: la crucifixion et les apôtres, un ensemble reçu à partir de 1933.

L'église, dit le document des pèlerins, s'intègre modestement dans la rangée des maisons du bourg de Coppet. Elle invite à une visite, puisque sa porte demeure ouverte. La tribune de l'orgue évoque les nombreux concerts organisés à Coppet, la chaire, sobre, parle fort des prédications d'antan et d'aujourd'hui, face aux bancs de bois occupés par les auditrices et les auditeurs successifs. A l'avant, les stalles gothiques nous rappellent le couvent médiéval. Agrémentées de sculptures originales, aussi différentes qu'humoristiques parfois, elles prouvent au visiteur du XXI^e siècle que des artistes très anciens ont pu exprimer leur fantaisie. Il existe, par exemple, un petit singe mangeant, une œuvre à trois têtes et deux yeux, une chauve-souris, un chien avalant un serpent ou encore des têtes de lion!

Plus sérieusement, le passé se rappelle à nous quand on observe les

pierres tombales et les monuments de Daniel I^{er} Bellujon, de Gaspard de Smeth et, dans l'ancienne chapelle seigneuriale, le monument funéraire de style Louis XVI élevé à ses parents vers 1786 par Suzanne Necker, née Curchod, mère de Madame de Staël. Nous prenons connaissance d'une longue épitaphe.

Il est vrai qu'à Coppet, un pèlerinage sur les traces de Madame de Staël est bien souvent d'actualité. Rendre hommage à une personne, à un lieu que l'on respecte, représente un voyage dans le temps qui nous ressourcent...

Les cloches du temple de Coppet sonnent à toute volée. Il est temps de sortir pour prendre notre bâton de pèlerin. En cette rentrée de septembre 2014, écrivons-nous, avec nos jeunes pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle: «ULTREÏA!», c'est-à-dire: en avant, allons plus loin, plus haut, afin d'affronter toutes les tâches qui nous sont confiées!

ULTREÏA ET BONNE RENTRÉE !

Violaine Stiassny Monneron

Manifestation

Joyeux anniversaire Jazz & Co



Ambiance ... Une magnifique cave voûtée dans les sous-sols d'un château au cœur d'un bourg historique où résonnent quatre fois par an des sons tantôt rythmés, tantôt lents, des sons émis par des cuivres rutilants, un piano, une contrebasse, une guitare ... jazzy.

Ces moments magiques vous sont proposés depuis 10 ans par une poignée de passionnés de jazz, manouche, boogie woogie, soul, New Orleans, car la palette de cette musique est tellement vaste qu'il y en a pour tous les

goûts. La création de l'association Jazz & Co (2003) a germé dans la tête de Denis Hermanjat, Pierre-André Romanens, Thomas Winteler et de son président actuel, Georges Macheret, et c'est en octobre 2004 qu'eût lieu le premier concert suivi depuis par tant d'autres.

Jazz & Co est une association à but non lucratif, fondée par des amateurs avertis qui souhaitent partager la passion qu'ils vouent à ce type de musique. Le financement dépend, entre autres, de ses membres actifs et passifs qui, avec une cotisation annuelle de CHF 100.—, bénéficient d'un abonnement pour cinq entrées au lieu de quatre. Cette adhésion leur permet également de s'exprimer lors de l'assemblée générale et de recevoir une newsletter. Notons également que l'abonnement est transmissible. Ce financement au début de la saison est très important car il permet de créer un fonds de caisse, précise son président. L'autre source de financement vient des spectateurs qui ne souhaitent pas être membres

mais viennent avec plaisir assister aux concerts.

Depuis 2003, certains membres créateurs se sont retirés sur la pointe des pieds, tout en restant fidèles, et une nouvelle équipe d'une dizaine d'amis dévoués s'est constituée afin de former les membres actifs. Ils se nomment Sylvie, William, Thomas, Laure, Carole, Sandra, Lidia, David, Stéphane, Pierre-Joseph et Georges, et ne comptent pas leur temps pour concocter de quoi se sustenter, décorer les tables et vous proposer, à vous, public averti ou novice, des moments magiques qui quelquefois se prolongent tard dans la nuit.

Georges Macheret est extrêmement reconnaissant envers ses amis qui l'ont aidé et ceux qui l'aident aujourd'hui à partager sa passion.

Pour fêter ses dix ans, l'association vous propose une affiche exceptionnelle. En effet, le 21 novembre 2014, Steve Strongman, auteur-compositeur

de talent, dont la cote de popularité monte en flèche, fera le déplacement depuis les Etats Unis afin de vous faire voyager au son de sa guitare.

Enfin, il est plus prudent de faire une pré-réservation, par e-mail ou par téléphone, pour tous les concerts.

Quant au programme pour l'année 2015, il promet d'être alléchant! Et en avant la musique!

Dominique Bertoncini

Association Jazz & Co

Case postale 226, 1296 Coppet
Tél: 079 688 96 05
Programme complet sur le site internet: www.jazzandco.ch

Prochains concerts:

- Four Hands Jazz Piano Duo le 3 octobre
- Steve Strongman le 21 novembre
Ouverture des portes 19h30, début du spectacle 20h30.

Manifestation

Marché de Noël au Château de Coppet



- **Mercredi 3 au vendredi 5 décembre** de 14h00 à 20h00
- **Samedi 6 décembre** de 11h00 à 21h00
- **Dimanche 7 décembre** de 11h00 à 17h00 avec la visite du père fouettard

Email: noelcoppet@gmail.com
www.noelcoppet.ch

Notre invité

Association «Pour Coppet»

L'Association «Pour Coppet» est la société de développement de Coppet.

Elle organise des manifestations dans et hors de la Commune (soirées spectacles, visites commentées et autres activités diverses).

L'association a son origine dans une manifestation spontanée des habitants du bourg, qui organisèrent une modeste fête villageoise en 1975 qui rencontra un grand succès.

Les organisateurs décidèrent de répéter l'expérience, et la manifestation suivante, fixée pour 1985, s'élargit à l'ensemble du bourg, et portée par le succès de 1975, bénéficia du support de nombreux volontaires et donateurs.

Pour pérenniser les succès de ces initiatives, l'association «Pour Coppet», fut créée sous la forme que nous lui connaissons encore aujourd'hui.

Depuis, l'association «Pour Coppet» a organisé régulièrement de nombreuses activités, par exemple des visites de musées, d'expositions, de sites tels que le Centre de tri postal de Montbrillant, la Maison de la Radio, la Maison Tavel à Genève, le Château Ripaille, le musée de Ballenberg ou encore des soirées dîner-théâtre chez Barnabé à Servion, etc.

Elle a aussi organisé des rencontres hebdomadaires pour les férus de jeux, scrabble, jass, ainsi que des apéritifs au Musée de Coppet, et toujours d'actualité, la célébration de la Fête des Rois au Château de Coppet.

Elle assure aussi, grâce au volontariat de ses membres, la décoration des fontaines à Pâques et à Noël, a initié la célébration d'un service œcuménique au temple de Coppet lors des Nocturnes de décembre, et participe aussi au soutien des prestations musicales de ces manifestations et le Noël des enfants.

Enfin, l'année ne saurait se clore sans la distribution de soupe chaude lors de l'aubade de l'Harmonie de Terre Sainte le 31 décembre sur la place du Four.

Dans le contexte de ses activités, l'association «Pour Coppet» est prête à étudier toute activité sociale qui lui serait proposée par les habitants de Coppet.

Les lecteurs intéressés à participer à nos activités peuvent nous joindre sur: association@pourcoppet.ch ou C.P. 35, 1296 Coppet et peuvent consulter notre site Internet www.pourcoppet.ch

Pour Coppet, le Comité

Informations

Bilan d'un été pourri

Malgré une météo indigne d'un été, les nombreuses festivités proposées dans la commune ont toutes connu un vif succès. La Fête de la Musique a affiché complet, le festival «Autour de Mme de Staël» a vu le nombre de ses spectateurs augmenter, les sportifs ont adoré la journée «Stand-up Paddle» et l'ambiance festive qui y régnait. La Route lyrique, pourtant jouée sous tente, a dû stopper momentanément sa représentation pour cause de trombes d'eau qui étouffaient la voix des chanteurs! Tout cela n'a pas empêché le public de faire un triomphe à la troupe de l'opéra de Lausanne.

Un beau temps inespéré a garanti au 1^{er} août le succès qu'on lui connaît. Nous pouvons cependant regretter le manque de spectateurs au concert magistral donné le matin par les jeunes musiciens anglais de l'Hampshire County Training Band...



Enfin, la traditionnelle Fête du Lac a mis fin avec panache aux festivités de l'été.

Rendez-vous donc l'année prochaine, avec, nous vous le rappelons, deux grands événements: la Fête du Bourg et Château en Scène.

Conférence de Luc Ferry

A l'initiative du Forum Européen de Coppet, l'ancien ministre de l'Éducation Nationale et professeur de philo-

sophie, Luc Ferry, nous a donné une conférence passionnante sur «l'art du bonheur». Une centaine de personnes se sont déplacées pour écouter cet illustre conférencier. Nombre de questions ont été posées auxquelles M. Ferry a répondu avec grâce. Il s'est prêté ensuite à une séance de dédicace avant de partager avec le public un apéritif bienvenu.

Sortie des aînés

Le choix s'est porté cette année sur 2 visites. L'une au village lacustre de Gletterens où nous plongerons dans la vie quotidienne des habitants de la préhistoire, l'autre au Musée de l'aviation militaire à Payerne où nous découvrirons les différents avions qui ont été utilisés par l'armée suisse. Nous passerons donc de l'ère préhistorique au XXI^e siècle en quelques heures! Souhaitons qu'une météo clémente nous accompagne, cela changera des autres années!

Grille de l'Allée du Château

Le Conseil communal ayant accepté le crédit visant à rénover les grilles d'entrée et de sortie de l'allée du Château, la commune a donc fait appel à un artisan de la région pour entamer ces travaux. Ce sont donc des grilles flambant neuves mais d'époque qui accueillent les promeneurs. Les quatre piliers en pierre de taille ont été, quant à eux, consolidés.



Isabelle Naville

RAPPEL IMPORTANT

PREMIER SECOURS

Coppet dispose d'un défibrillateur, appareil dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Il permet de délivrer un choc électrique ou défibrillation si un rythme choquable est détecté. Cette technique permet d'augmenter les chances de survie.

Les consignes d'utilisation sont données par un message vocal qu'il faut suivre mais il est néanmoins INDISPENSABLE d'appeler le 144.

Pour les intéressés, une démonstration d'un défibrillateur peut être consultée sur: www.youtube.com/watch?v=demonstration/defibrillateur/cardiaque

Cet appareil se trouve dans le passage qui mène dans la cour de la Maison de Ville, au 67 Grand-Rue.



Mémento

Octobre

Mercredi 1, jeudi 2 et vendredi 3

- «Le Charlatan», 20h30, théâtre de Terre Sainte

Vendredi 3

- Concert «Four Hands Jazz Piano Duo», organisé par Jazz & Co, 20h30, caves du Château

Vendredi 24

- Concert Gargulae Vocis, polyphonies corses sacrées, 20h30-22h30, temple de Coppet

Mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 31

- Framboise Frivole: «Delicatissimo», 20h30, théâtre de Terre Sainte

Novembre

Dimanche 2

- Fête de la paroisse réformée de Terre Sainte, culte, 10h15, temple de Coppet, suivi d'un repas à la salle communale

Mercredi 12

- Concert de l'orchestre Lviv d'Ukraine, 20h30, salle communale

Samedi 15

- Bourse aux livres organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Terre Sainte, 10h-15h, salle communale

Mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21

- «Les Belles-Sœurs», 20h30, théâtre de Terre Sainte

Vendredi 21

- Concert de Steve Strongman, organisé par Jazz & Co, 20h30, caves du Château

Samedi 22

- Concert de la Psallete de Genève, 20h-22h30, temple de Coppet

Novembre

Dimanche 23

- Marché de Noël de l'Eglise Danoise en Suisse, 12h-16h, salle communale

Vendredi 28

- Palmarès de l'Ecole de Musique de Terre Sainte, 19h-21h, salle communale

Dimanche 30

- Concert de l'Avent du Conservatoire de Musique de Terre Sainte et environs, 17h-18h, temple de Coppet

Décembre

Mercredi 3 au dimanche 7

- Marché de Noël, mercredi, jeudi et vendredi: 14h-20h, samedi: 11h-21h00 et dimanche: 11h-17h, Château

Samedi 6

- Concert Ensemble Ermitage, 20h-21h, temple de Coppet

Mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12

- «The Guitrys», 20h30, théâtre de Terre Sainte

Jeudi 11

- Nocturne de Noël (infos sur www.coppet.ch)

Dimanche 14

- Loto organisé par l'Union des Sociétés Locales de Coppet, dès 13h, salle communale

Dimanche 21

- Loto organisé par l'Union des Sociétés Locales de Coppet, dès 13h, salle communale

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet de la commune de Coppet, www.coppet.ch

Carnet rose

Pompier Amalia, le 3 juin
Sehgal Hugo, le 15 juillet
Sauvain Alyssa, le 18 juillet

Décès

Madame Morier Chantal, le 23 mai

Mariages

Weber Wendy et Loewendahl Jeremy, le 23 mai
Moriya Nao et Coupon Jean, le 7 juin
Laleu Françoise et Reuse Xavier, le 8 août
Farghal Amira et Belyan Rahman, le 23 août

A méditer...



Le coin détente

6	4		7				
5			1			8	
					1		3
		4		5			8
		8	6	4	9		
2			3		4		
3		5					
	6			3			9
				2		4	6

Impressum

Editeur: Commune de Coppet
Responsable: Isabelle Naville
Rédaction: Dominique Bertoncini, Amélie Cherbuin, Maria Donner, Violaine Stiassny Monneron
Conception et mise en page: Publium SA – Thomas Marchand
Tirage: 1'700 ex.
Contact: Commune de Coppet – Grand-Rue 65 – 1296 Coppet
E-mail: administration@coppet.ch
Site web: www.coppet.ch

n° 18 – octobre 2014
Imprimé sur
un papier recyclé.



Ne manquez pas de nous faire part de vos événements ayant lieu à Coppet en envoyant suffisamment tôt toutes informations utiles accompagnées de photographies / logos à l'administration communale. **Dernier délai d'envoi pour vos documents: 15 novembre.**

